



Messines, le 5 novembre 2014

Monsieur Denis Lemelin, Président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa, (Ontario) K2P 1Y3

Objet : Copie conforme de la résolution n° R1410-251

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint copie conforme de la résolution mentionnée en rubrique, adoptée lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 octobre dernier et ce relativement une demande d'appui de la part du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes STTP.

Si toutefois vous souhaitez obtenir de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné. Veuillez prendre note que les heures d'ouverture du bureau municipal sont du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Nathalie Thérien
Secrétaire-réceptionniste

p.j.

70, rue Principale
Messines (Québec) J0X 2J0
Téléphone : (819) 465-2323
Télécopieur : (819) 465-2943
Courriel : info@messines.ca

LA VALLÉE DE LA GATINEAU
Viens faire un tour!



**EXTRAIT DU
PROCÈS-VERBAL**

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue le 6 octobre 2014, à la salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue principale, dans la municipalité de Messines à compter de 19h00, ayant quorum et se déroulant sous la présidence du maire, monsieur Ronald Cross.

R1410-251

Demande d'appui de la part du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes STTP

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada et les Conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons, tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition Charles Rondeau,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

QUE le Conseil écrive à la Ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Poste Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Conseil demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme au
livre des procès-verbaux



Jim Smith
Directeur général/ secrétaire-trésorier
Donné à Messines ce 5^e jour du mois novembre 2014